

salamandres qui exécutaient un ballet dans le soleil... Le chorégraphe plein d'imagination et de goût qui a dessiné les trois divertissements des *Poissons*, des *Légumes* et des *Amazones*, nous arrive de Bruxelles; il se nomme M. Justamant. Au risque de jouer sur le mot, ainsi que le fait sans succès dans la pièce le roi Cantalou, je vous dirai que ce Justamant est justement le maître des ballets qui manque encore à l'Opéra. M. Hervé a composé, pour la reprise de la *Biche au bois*, de la musique très-vivement et très-spirituellement écrite. L'acteur-compositeur s'était même réservé, dans sa partition, deux ou trois airs qu'une grippe obstinée l'a empêché de chanter le soir de la première représentation. M. Hervé, qui jouait fort cavalièrement le rôle du prince Souci (le prince Souci n'est autre que le prince Charmant), a cédé ensuite son personnage à Mme Ugaide, qui, grâce à de nouveaux airs ajoutés à ce rôle, a obtenu un très-grand succès. La princesse a été représentée par une jolie biche monctée de blanc et par Mlle Debay, de l'Opéra. L'écuyer Fanfreluche revenait de droit à M. Laurent, très-grotesque sous ses formes ballonnées. Citons encore MM. Schey, Pélican; Perrin, Cantalou; Lebel, Drelindindin; Sallerin, le roi Saumon; Mlle Baron, Giroflée; Delval, Atka; et dans le ballet: M. Couleau et Mmes Zina-Mérante et Mariquita. — Un petit événement qui a, pendant quelques jours, fait les frais des chroniques, se rattache à la reprise de la *Biche au bois*, qui faillit n'avoir pas une représentation complète. Une odeur de fumée s'était répandue dans la salle et avait déjà causé quelque inquiétude, lorsque, après s'être dissipée, elle s'est répandue de nouveau, et cette fois avec plus d'intensité; une sorte de panique se déclara; des cris se firent entendre, on voulut fuir. M. Laurent, l'écuyer de la pièce, eût pu rassurer le public, comme le fit autrefois M. Arnal dans un cas semblable, au Vaudeville de la rue de Chartres: « Ah ça! s'écria l'excellent comique, en apostrophant les spectateurs, est-ce que vous croyez que, s'il y avait le moindre danger, je m'amuserais à rester là, moi! » Cette apostrophe parut à la fois si concluante et si plaisante, qu'un rire général succéda à la panique qui déjà s'était emparée du parterre, et chaque spectateur se rassit tranquillement. A la Porte-Saint-Martin, M. Perrin, dans son costume de roi Cantalou, se présenta flanqué d'un sergent de pompiers. Mais cet acteur, un peu plus ému et plus embarrassé que s'il se fût agi de faire le discours du trône à ses amis et à ses radis, potirons et citrouilles composant le sénat, se perdit dans une longue phrase. Ce que voyant, le sergent s'avança, lui coupa la parole, et dit: « Messieurs et dames, ne craignez rien: c'est seulement un tuyau de poêle qui a tombé. » Ces simples paroles dissipèrent toute crainte. Un rire homérique retentit, et l'on couvrit d'applaudissements le brave pompier; puis la représentation continua sans encombre.

Biche forcée (LA), tableau de M. Courbet (Salon de 1857). Une petite biche ou plutôt une chevrete (femelle du chevreuil), poursuivie par une meute, tombe épuisée sur la neige. La frayeur et la fatigue de la pauvre bête sont admirablement rendues. La critique, si sévère pour les écarts du chef de l'école réaliste, a été unanime pour reconnaître le mérite de cette peinture. « Le coloris est vrai et énergique », a dit M. Delécluze, l'apôtre des doctrines académiques. Suivant M. de Calonne, « les chiens seuls laissent à désirer; mais le chevreuil, couché dans la neige, est la vérité même; les buissons avec leurs feuilles mortes, la neige variant ses tons suivant les parties du terrain qu'elle couvre et la distance où elle s'étend; l'horizon, d'une finesse de ton remarquable, tout cela est d'un peintre. » M. Maxime Du Camp, tout en reconnaissant que la petite biche est bien touchée et le paysage très-heureux, ajoute malicieusement: « Cette toile rappelle un fait déjà lointain; car, depuis la loi du 3 mai 1844, on ne chasse plus en temps de neige; de plus, les chiens en boudoir qui suivent une piste le nez en l'air me font penser que M. Courbet n'a jamais chassé; il n'y a là que demi-mal; mais je croyais que les réalistes ne peignaient jamais que ce qu'ils voyaient. » Malgré tout le respect que le *Grand Dictionnaire* doit à la critique, dont il relève, nous nous permettrons de dire que, d'après l'axiome posé par M. Maxime Du Camp, Achille aurait dû être le collaborateur d'Homère dans la confection de l'*Iliade*.

BICHEBOIS (Louis-Pierre-Alphonse), peintre et lithographe contemporain, né à Paris en 1801; élève de Regnault et Remond. Il a exécuté un grand nombre de planches lithographiques pour des ouvrages illustrés, notamment pour les *Antiquités de l'Alsace*, l'*Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson*, les *Lettres sur l'Orient*, le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, etc. Plusieurs de ces planches ont figuré aux Salons de 1824 à 1838 et lui ont valu une médaille de 2^e classe. M. Bichebois a exposé aussi, notamment en 1836, 1845, 1846 et 1849, des paysages à l'huile, au pastel et au crayon.

BICHECOTTERIE s. f. (bi-che-ko-to-ri). Carresse. Vieux mot.

BICHENAGE s. m. (bi-cho-na-je, — rad. biche), anc. mesuro. Féod. Droit qui se pro-

levait en certains pays, au profit du seigneur, sur les grains et autres denrées vendues au bichet dans les foires et marchés. || On dit aussi BICHETAGE.

BICHÉNIE s. f. (bi-ché-ni — de Bichen, n. pr.) Bot. Section de plantes du genre chéanthère, famille des composées.

BICHERÉE s. f. (bi-che-ré — rad. biche). Métrol. Ancienne mesure agraire de la Lorraine, valant environ quarante-deux ares, ou plutôt exprimant la quantité de terrain que l'on peut ensemencer avec un bichet de blé.

BICHERIE s. f. (bi-che-ri — rad. biche). Nom sous lequel on désigne à Paris l'honorable confrérie des femmes entretenues: *Il n'est pas de femme de chambre à moins un peu chiffonné qui n'aspire à entrer dans la BICHERIE*.

BICHERIES s. f. pl. (bi-che-ri). Mar. Boudages des anciennes galères.

BICHET s. m. (bi-ché — du gr. *bikos*, espèce d'urne). Métrol. Ancienne mesure de capacité pour le blé et pour d'autres grains, variant, selon les provinces, d'un cinquième à deux cinquièmes d'hectolitre. || Mesure agraire évaluée sur l'étendue que l'on ensemencait d'ordinaire avec un bichet de blé: *Une terre de 200 BICHETS*.

BICHET s. m. (bi-ché — corrupt. de *biza*). Bot. Un des noms vulgaires du rocou.

BICHETAGE s. m. V. BICHENAGE.

BICHETTE s. f. (bi-ché-te — dim. de biche). Jeune biche, petite biche.

— Fam. Terme d'affection, de cajolerie, que l'on adresse aux petites filles, aux jeunes femmes: *Ah! ma chère petite BICHETTE, une fille sage ne doit épouser un artiste qu'au moment où il a sa fortune faite et non quand elle est à faire* (Balz.) *Tiens, BICHETTE, une goutte de rhum... Rien d'excellent comme ça pour la migraine* (Gavarni).

— Pêch. Espèce de filet monté sur deux perches courbes, qui sert à la pêche des petits poissons de mer.

— Métrol. Mesure pour le blé, qui valait la moitié du bichet: *Le mot BICHETTE était surtout en usage dans la province du Dauphiné*.

BICHIR s. m. (bi-chir). Ichtyol. Poisson du Nil, du genre polyptère, dont les nageoires ventrales sont portées par une sorte de bras: *Le BICHIR a deux vessies natatoires; tout son corps est couvert d'écaillés osseuses et dures* (Geoff. St-Hil.).

BICHLORÉ, **ÉE** adj. (bi-klo-ré — de bi et chloré). Chim. Qui contient deux équivalents de chlore.

BICHLORURE s. m. (bi-klo-ru-re — de bi et chlorure). Chim. Combinaison de chlore avec un autre corps simple, contenant deux équivalents de chlore.

BICHO s. m. (bi-cho). Entom. Ver, larve d'insecte qui, dans le Brésil, s'attaque aux jambes de l'homme et lui cause de vives douleurs. || On dit aussi BICHOS et BISTOS.

— Pathol. Maladie causée par les vers du même nom.

BICHOF, **BISCHOF**, **BISCHOFF** ou **BISHOFF** s. m. (bi-chof — all. *bischoff*, évêque, à cause de sa couleur violette, qui rappelle celle de la soutane des évêques catholiques). Boisson obtenue en faisant infuser à froid ou à chaud, dans le vin, du citron ou de l'orange: *Viens avec moi boire du bichof à la maison* (G. Sand.) *Tiens, c'est notre jeune conducteur lui-même à qui vous avez payé un verre de bichof à Creil* (Laurencin.).

— Encycl. Pour obtenir du bichof froid, on fait infuser le zeste d'un citron ou d'une orange amère dans un verre de kirsch ou de toute autre liqueur; on passe l'infusion, on y ajoute deux litres de bon vin blanc ou rouge dans lequel on a préalablement fait fondre un demi-kilogramme de sucre, et l'on rafraîchit au moyen de la glace. Pour le bichof chaud, on coupe en quatre deux ou trois oranges amères, on fend l'écorce de ces morceaux, on les fait griller sur un feu de charbon, puis on les met infuser dans deux litres de vin, sur des cendres chaudes; enfin, on passe la liqueur, on y ajoute un demi-kilogramme de sucre, et on la fait chauffer avant de la servir. On prépare aussi un bichof d'orange en ajoutant, à du lait chaud et sucré, le quart de son poids de kirsch et des tranches d'oranges dépouillées de leur écorce.

BICHOFER ou **BISCHOFFER** v. n. ou intr. (bi-cho-fé — rad. bichof). Fam. Boire du bichof: *De quatre à dix, j'ai été à la Nouvelle Ressource où nous avons BISCHOFFÉ* (Champfleury.).

BICHON, **ONNE** s. (bi-chon, onne — contract. de *barbichon*). Petit chien à nez court, à poil long, soyeux et onduyant, qui provient du croisement du barbet et de l'épagneul: *Le bichon ou chien de Malte est une des trente variétés de l'espèce chien* (Buff.) *On voudrait les lions de l'Atlas peignés et parfumés comme des BICHONS de marquise* (Balz.).

— Terme d'amitié, d'affection, que l'on adresse à des enfants, à de jeunes hommes, à de jeunes femmes: *Je reviens tout de suite, bichon* (Cormon.) *Adieu, mon bichon, dil-elle à Carabine* (Balz.) *Tu ne te repentiras jamais de cette parole, mon bichon, tu seras pair de France* (Balz.).

— *Bichon de mer*. Syn. de *balate*, genre d'échinodermes voisin des oursins.

BICHONNÉ, **ÉE** (bi-cho-né), part. pass. du v. Bichonner: *Cheveux BICHONNÉS*. *Tête BICHONNÉE*. *Elle est BICHONNÉE dès le matin*. (***) *Je ne m'en irai pas d'ici sans être papilloté, crépé, BICHONNÉ, parfumé à l'huile antique*. (Scribe.)

BICHONNER v. a. ou tr. (bi-cho-né — rad. bichon). Friser, boucler comme le poil d'un bichon. || Friser, boucler la chevelure: *L'une découpe un agnus en losange, Ou met du rouge à quelque bienheureux; L'autre bichonne une vierge aux yeux bleus, Ou passe au fer le toupet d'un archange*. GRESSAT.

— Par ext. Parer, attifer, faire la toilette de: *BICHONNER un enfant*.

Je te pomponnerai, je te bichonnerai. MOLIÈRE.

Se bichonner v. pr. Se friser, s'attifer, se parer: *Il ne sait plus ici où trouver de quoi se BICHONNER*. (Dubournial.) *C'est bon, parbleu! j'attendrai qu'il ait fini de se BICHONNER*. (Cormon.)

BICHOT s. m. (bi-cho). Métrol. Ancien poids de Bourgogne pour les grains, valant environ 168 kilogr.

BICHOW (STA-), ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 45 kilom. S. de Mohilev, sur la rive droite du Dniéper, place forte; 7,525 hab. Deux églises russes, une synagogue et plusieurs couvents; ancien château ayant appartenu à Sapieha, hetman de Lithuanie, sous le règne de Sigismond. — A 18 kilom. de Sta-Bichow, on trouve, sur la rive droite du Dniéper, un village qui porte le nom de Nouveau-Bichow; c'est un relai de poste de Tchernigov à Mohilev.

BICHROMATE s. m. (bi-kro-ma-te — de bi et chromate). Chim. Sel de chrome, dans lequel l'acide chromique contient deux fois autant d'oxygène que la base.

BICINA, nom latin de Bitché.

BICIPITAL, **ALE** adj. (bi-si-pi-tal, a-le — rad. biceps). Anat. Qui a rapport au muscle biceps: *Les tendons BICIPITAUX*.

— *Gouttière ou coulisse bicipitale*, Cavité allongée de l'humérus, qui reçoit le tendon du biceps. || *Apophyse bicipitale*, Apophyse qui, placée près du col du radius, sert d'attache au tendon inférieur du biceps.

BICIPITÉ, **ÉE** adj. (bi-si-pi-té — rad. biceps). Qui offre deux têtes ou sommets.

— Bot. So dit de la carène des fleurs légumineuses, quand les deux pièces qui les composent sont soudées aux deux extrémités.

BICKER (George), médecin allemand, né à Brême en 1754, mort vers 1830. Après avoir été reçu docteur à Göttingue, il revint exercer la médecine dans sa ville natale et, plus tard, il se rendit à Cello. On lui doit: *Dissertatio de recto atque tuto mercurii sublimati corrosivo in variis morbis usu* (1774, in-4°); *Materia medica practica* (1778, in-8°), et d'autres ouvrages en allemand.

BICKERTON (sir Richard Hussey), amiral anglais, né en 1759, mort à Bath en 1832. L'engagement qui eut lieu, en 1778, entre la frégate anglaise la *Médée* et le vaisseau français le *Trilon* lui fournit l'occasion de se distinguer. Il servit ensuite sous l'amiral Keith. En 1805, il fut nommé vice-amiral, et, en 1818, général de la marine royale.

BICKHAM ou **BIKHAM** (George), le père, dessinateur et graveur anglais, né à Londres, vers 1684, mort à Richmond en 1758, a gravé à l'eau-forte et au burin: la *Paix*, la *Guerre*, l'*Âge d'or*, et l'*Âge de fer*; d'après Rubens; une *Sainte Famille*; seize vues des jardins de Stow, d'après Châtelain, et une trentaine de portraits de personnalités célèbres, entre autres ceux de George I^{er}, roi d'Angleterre, Newton, Pope, Allan Ramsay, J. Clarke, John Gay, la Camargo, etc.

BICKHAM ou **BIKHAM** (George), le jeune, fils du précédent, dessinateur et graveur anglais, né à Londres vers 1705, a gravé au burin: une suite de 16 marines et paysages, pour servir de modèles de dessin; son portrait et celui de son père; des *Soldats hongrois à cheval*; *Démocratie* et *Héracrite*; le *Mari négligent*; la *Femme diligente*; une *Vue de la place de Newmarket*, etc.

BICLAVÉ, **ÉE** adj. (bi-kla-vé — de bi, et du lat. *clavus*, clou). Entom. Dont les antennes sont renflées vers le sommet en forme de clous: *Insectes hémiptères BICLAVÉS*.

BICLE adj. (bi-kle). Autre. Bigle, louche.

— s. m. Chass. V. BIGLE.

BICLER v. n. ou intr. (bi-klé — rad. bicle). Autre. Etre bicle, loucher.

BICLINIUM s. m. (bi-kli-ni-omm — mot lat. formé de *bis*, deux fois, et du gr. *kliné*, lit). Antiq. rom. Salle à manger qui ne contenait que deux lits pour les convives. || Lit de table à deux places.

— Encycl. Ce qui distinguait le *biclinium* du *triclinium*, c'est que le premier ne pouvait contenir que deux personnes, au lieu de trois que tenaient les lits ordinaires. Il était surtout employé dans l'intimité. Celui que nous connaissons par un bas-relief romain ressemble tout à fait à un canapé du temps de l'empire,

avec son dossier et ses bras. Il faut croire que la position horizontale était commode, puisque les Romains l'avaient adoptée; mais on ne le dirait pas, à en juger par toutes les représentations que nous possédons des repas antiques. Ces pauvres diables couchés sur leur lit ont l'air assez mal à leur aise, et on nous permettra de penser, jusqu'à preuve contraire, que notre système moderne est bien préférable.

BICOLLIGÉ, **ÉE** adj. (bi-kol-li-jé — de bi et colligé). Hist. nat. Qui est réuni en deux faisceaux.

BICOLORE adj. (bi-ko-lo-re — de bi et du lat. *color*, couleur). Qui offre deux couleurs: *C'étaient peut-être les houx énormes, au feuillage BICOLORE*... (Alex. Dumas.) *Les joueurs recommencent à enfoncer de grandes épingles dans les petits cartons BICOLORES que leur fournit la munificence de l'administration*. (H. de Villemessant.)

BICOLORINE s. m. (bi-ko-lo-ri-ne — rad. bicolore). Chim. Substance qui paraît de deux couleurs différentes, suivant la manière dont on la regarde.

BICOMPOSÉ, **ÉE** (bi-con-po-zé), part. pass. du v. Bicomposer: *La vérité est que l'homme, étant un être BICOMPOSÉ, doit arriver au bonheur BICOMPOSÉ dans l'état des choses voulues par Dieu, ou au malheur BICOMPOSÉ sous les lois des hommes*. (Fourier.)

BICOMPOSER v. a. ou tr. (bi-con-po-zé — de bi et composer). Neol. Doubler: *La civilisation va BICOMPOSER ou quadrupler le mal*. (Fourier.)

BICONCAVE adj. (bi-kon-ka-ve — de bi et concave). Qui offre deux faces concaves opposées: *Les lunettes de myopes sont composées de verres BICONCAVES ou concavo-convexes*.

BICONGE s. m. (bi-con-je — lat. *bicongium*, même sens; formé de *bis*, deux fois; *congium*, conge). Métrol. anc. Mesure romaine de capacité qui contenait deux congues.

BICONJUGUÉ, **ÉE** adj. (bi-kon-ju-gué — de bi et conjugué). Bot. Qui se divise deux fois de suite en deux segments. Se dit des feuilles composées, dont les pétioles secondaires portant chacun une paire de folioles, comme dans certains mimosas. || On dit aussi BIGEMINE.

BICOUTOURNÉ, **ÉE** adj. (bi-kon-tour-né — de bi et contourner). Qui est contourné deux fois sur soi-même.

BICONVEXE adj. (bi-kon-vè-kse — de bi et convexe). Qui offre deux faces convexes opposées: *Les verres des presbytes sont BICONVEXES ou convexo-concaves*.

BICOQ ou **BICOQ** s. m. (bi-kok — pour *bicot*, mot patois qui est une corruption de *biquet*, chevreau). Constr. Jambe de force qui sert de troisième pied à une chèvre, et lui permet de se tenir debout quand elle n'est pas étayée autrement. || On dit aussi PIED-DE-CHEVRE.

BICOQUE s. f. (bi-ko-ke — bas lat. *bicoca*, même sens). Ville sans importance, place de guerre mal fortifiée: *L'expérience nous a fait voir que les moindres BICOQUES se trouvent imprenables par la fermeté du courage de ceux qui les défendent*. (Card. de Richelieu.) *Vendôme amusait le roi de BICOQUES emportées, de succès de trois ou quatre cents hommes*. (St-Simon.)

Le prince nous bloque Et prend bicoque sur bicoque.

SCARRON.

— Par anal. Maison chétive ou mal commode: *On n'a pas démolé ces vieux murs cyclopéens pour construire des BICOQUES turques ou vénitiennes*. (Ed. About.) *Nous rions des ridicules et de la BICOQUE gothique de notre père, nous habiterons la BICOQUE, et nous aurons les mêmes ridicules*. (A. Karr.)

— Par ext. Maison mal tenue; établissement mal dirigé:

Tout me déplaît et tout me choque Dans cette maudite BICOQUE.

BOISROBERT.

BICOQUE (LA), village du royaume d'Italie, dans la Lombardie, prov. et à 7 kil. N.-E. de Milan. C'était, du temps de François I^{er}, une petite ville que ce prince rencontra sur son passage en allant à la conquête du Milanais. Comme elle avait refusé de se rendre, quoiqu'elle fût hors d'état de se défendre, François I^{er} la prit sans coup férir. En 1522, les Français, commandés par Lautrec, y furent battus par les Impériaux sous les ordres de Prosper Colonna. V. l'art. suivant.

Bicoque (BATAILLE DE LA). Tandis que les troupes de François I^{er} luttaient dans les Pays-Bas contre celles de Charles-Quint (1522), de graves événements se passaient en Italie, où le pape Léon X, malgré les promesses qu'il avait faites au roi de France, venait de signer un traité secret avec l'empereur, dans le but de chasser les Français de Gênes et de Milan. Le maréchal de Lautrec, gouverneur du Milanais pour François I^{er}, était peu propre à déjouer ces complots, dont une impopularité préparait le succès dans un pays qu'il avait administré despotiquement et accablé d'exactions. Dans les premiers jours de mars 1522, il marcha de Crémone sur Milan, où les généraux de l'empereur, Prosper Colonna et le marquis de Pescara, s'étaient enfermés avec une armée; ceux-ci avaient pour eux l'appui et la